

prix horaire de la main-d'œuvre qu'il doit payer, sans compter celui des pièces, lui revient à environ 600 livres de blé, soit de quoi faire près de 500 pains. S'il doit passer une heure non pas dans votre fauteuil, monsieur l'Orateur, mais dans celui du dentiste, il lui faut vendre trois tonnes de blé pour payer le service qu'il reçoit. Il est très intéressant de constater qu'un pain hypothétique coûtant normalement 25c se vendrait quand même 23½ au détail si l'agriculteur fournissait le blé gratuitement.

Quand nous parlons du double prix du blé, nous ne parlons pas seulement du deuxième prix qui garantit en quelque sorte à l'agriculteur qu'il pourra continuer à produire l'une des denrées dont on a le plus besoin dans le monde. Malheureusement, nous constatons que ce régime de double prix, étant donné qu'il n'est pas rajusté en fonction des conditions du marché mondial, impose souvent à l'agriculteur de subventionner lui-même le consommateur canadien.

Nous sommes d'accord sur ce que le ministre nous a présenté aujourd'hui. Cependant, ce ne serait satisfaisant que si le prix mondial du blé ne dépassait pas sept dollars. Dès que le prix excède ce niveau, l'agriculteur subventionne les consommateurs du Canada, ce qu'il a fait à plusieurs reprises dans le passé. Mes honorables collègues de ce parti me pardonneront peut-être de citer les paroles d'un parlementaire libéral, le sénateur Hays, qui a dit que mis à part le Danemark, le Canada est de tous les pays du monde industrialisé celui qui soutient le moins son agriculture.

● (1530)

Il est intéressant de noter que les agriculteurs ne comptent pas sur des subventions ou des programmes pareils pour assurer leurs revenus, mais il nous serait possible de mettre en place certains mécanismes dans les domaines de la recherche, du transport et de la commercialisation qui seraient d'une très grande utilité à la collectivité agricole, surtout en vue d'obtenir pour le blé le prix que nous voulons. A cet égard, je voudrais signaler qu'en Grande-Bretagne, les agriculteurs tirent environ 67 p. 100 de leurs revenus agricoles des contributions financières du gouvernement. En France, il s'agit de 50 p. 100, aux États-Unis, de 17 p. 100 et au Canada, de 1.7 p. 100. Pour moi, il est évident que si nous pouvions mettre en place des méthodes de vente et devenir beaucoup plus compétitifs sur les marchés internationaux, nous serions en mesure de vendre notre blé à un prix beaucoup plus acceptable pour les agriculteurs.

J'ai parlé de mettre sur pied un réseau de transport, car il faut rappeler que les agriculteurs perdent chaque année depuis plusieurs années plus de 500 millions de dollars, non parce qu'ils ne pouvaient produire de grain ni parce qu'ils ne produisaient pas les catégories de grain demandées, mais parce que certains pays réclamaient des catégories de grain que notre système de transport ne nous permettait pas d'acheminer vers les ports.

Dans un pays qui a un déficit aussi considérable et où la majeure partie de nos impôts est consacrée au service de notre dette étrangère, il est impardonnable de ne pas avoir mis en place un système qui rapporterait 500 millions de dollars par an à l'économie canadienne. Le gouvernement a eu tout le temps voulu pour le faire, et depuis les démarches que nous avons tentées à la conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest, tenue à Calgary en 1973, il nous promet de

Double prix du blé—Loi

répondre à notre attente. En somme, il se contente de répéter les mêmes promesses sans s'occuper de mettre en place l'infrastructure nécessaire.

Je veux aussi signaler que parce que le gouvernement a failli à sa promesse d'instaurer le système d'appoint dont nous avons grandement besoin, le moral est bas à l'heure actuelle au sein des communautés agricoles. Le fait que le nombre des agriculteurs diminue—chaque année, près de 10,000 agriculteurs abandonnent la production agricole pour se lancer dans d'autres entreprises—et le fait que les exploitations agricoles sont de plus en plus considérables indiquent que les fermes familiales ne sont pas viables en fonction de la politique actuelle. Bien que cela préoccupe surtout les agriculteurs, c'est l'humanité en général qui devrait particulièrement s'inquiéter du fait que nos agriculteurs ne sont pas en mesure de stocker les quantités de nourriture qu'ils avaient l'habitude d'entreposer par le passé.

Tout au long des années 50 et 60, nous pensions que si toute production alimentaire devait s'arrêter dans le monde, nos stocks de nourriture nous permettraient de durer pendant plus de 80 jours. Il y a quatre ans cette quantité ne représentait plus qu'un approvisionnement alimentaire de 36 jours et il n'est plus actuellement que de 18 jours. Cela traduit partiellement non seulement l'attitude du gouvernement mais aussi celle de tous les gouvernements envers les trois industries que j'ai citées tout à l'heure, soit l'agriculture, la foresterie et les pêches. Les gouvernements de tous les pays, qu'ils soient démocratiques, dictatoriaux ou autres, ont pris l'habitude de n'accorder qu'une faible priorité à ces industries. C'est une attitude que je n'ai jamais pu ni comprendre ni admettre. A mon avis, compte tenu du fait qu'il n'existe pas de besoin aussi fondamental dans l'existence que celui d'assurer son alimentation et que ce besoin durera aussi longtemps que durera la vie sur terre, c'est donc là un besoin identique dans tous les pays et il va désormais occuper la vedette parmi les préoccupations internationales alors que s'étend le spectre de la famine sur la terre.

Je constate que mon intervention fait sourire le ministre des Transports (M. Pepin), comme si je ne lui parlais pas sérieusement ou comme si nous étions dépourvus de tout moyen d'action. Tant que les agriculteurs subventionneront les consommateurs canadiens, qui peuvent se nourrir à bien meilleur compte que le reste du monde, je mets au défi n'importe quel groupe de consommateurs de m'indiquer un seul autre pays qui produit des aliments au même bas prix que nous payons les nôtres. Je signale par ailleurs à la Chambre qu'en 1951 les revenus horaires moyens d'un agriculteur canadien lui permettaient d'acheter deux douzaines d'œufs. En 1975, son revenu horaire moyen lui permettait d'en acheter sept douzaines. Si l'on compare la situation de l'agriculteur à celle du consommateur, on constate qu'en 1976 le revenu net d'une exploitation agricole est tombé de 20 p. 100 et qu'en 1977 il a glissé encore de 11 p. 100. Je ne dispose pas des chiffres plus récents, mais je sais que l'an passé les revenus ont diminué et que l'on s'attend pour l'an prochain aussi à une baisse sensible des revenus des exploitations agricoles.

J'implore donc le gouvernement d'assouplir la mesure à l'étude afin que nous puissions augmenter le prix canadien lorsque le prix mondial dépassera le maximum fixé. Il faut éviter d'en arriver à ce que les producteurs, qui sont déjà mal pris, soient obligés de subventionner les consommateurs. Si